



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 2352

Texte de la question

COMMÉMORATIONS DU 18 JUIN

M. le président. La parole est à M. Jean-Sébastien Vialatte, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Sébastien Vialatte. Ma question s'adresse à M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

Le 18 juin 1940, une voix s'élève dans la nuit. Solennelle, impérieuse, elle appelle à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie. Cette voix est celle du général de Gaulle qui, de Londres, invite ceux qui le peuvent à le suivre et à résister.

C'était il y a soixante-dix ans ; c'était le début d'une nouvelle page de notre histoire, qui allait conduire à la victoire.

Certes, l'appel du 18 juin n'a guère été entendu. Un seul officier général s'est rallié à de Gaulle, l'amiral Muselier (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP*), et parmi les 15 000 marins alors en territoire britannique, quelques centaines seulement se sont engagés dans les Forces françaises libres.

Néanmoins, cet appel, comme ceux qui l'ont suivi, constitue bien le principal acte fondateur de la Résistance française, dont les forces se sont progressivement affermies et que le général de Gaulle est parvenu à unifier sous son autorité, avec l'aide de Jean Moulin.

Cet anniversaire que nous commémorons avec éclat cette année n'est pas uniquement l'évocation d'un fait du passé. L'appel retentit encore aujourd'hui, nous appelant à résister à nos renoncements.

Alors que nous venons de voter à l'unanimité un nouveau dispositif législatif pour permettre à l'œuvre des Compagnons de se perpétuer à travers le Conseil national des communes " Compagnons de la Libération ", il est de notre devoir de nous souvenir de ceux qui nous ont précédés et sans qui nous ne serions pas là pour faire vivre la démocratie.

Ma question sera donc simple, monsieur le secrétaire d'État. Pouvez-vous nous indiquer les commémorations qui se déroulent actuellement, l'esprit qui devra y présider, et comment vous comptez y associer les jeunes générations ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

M. Hubert Falco, *secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants*. Monsieur le député, vous l'avez souligné, quand l'essentiel est en jeu, la France sait se rassembler.

M. Henri Emmanuelli. On vient de le voir !

M. Hubert Falco, *secrétaire d'État*. C'est tout l'esprit du 18 juin.

Dans cet esprit, je veux remercier l'ensemble des députés qui, unanimement, ont voté la proposition de loi du président Bernard Accoyer et de Michel Destot, député-maire de Grenoble, texte qui offre une pérennité au Conseil de l'ordre des Compagnons de la Libération.

Mesdames et messieurs les députés, commémorer le soixante-dixième anniversaire de l'appel du 18 juin, c'est rendre l'hommage qui est dû au général de Gaulle et à ses Compagnons, venus de milieux différents pour assurer la continuité républicaine de la France.

À l'heure où l'histoire et la mémoire se conjuguent, nous voulons transmettre aux plus jeunes cette histoire-là ; elle est aussi leur héritage. À cet effet, avec mon collègue Luc Chatel, nous avons mis à la disposition des

enseignants d'importants moyens éducatifs.

Demain sera ouverte à Paris, sur le parvis de l'hôtel de ville, une exposition présentant l'histoire des Compagnons, qui parcourra ensuite de nombreuses villes de France.

Jeudi, nous nous rendrons à l'île de Sein pour saluer le courage des 128 pêcheurs qui ont tout quitté pour rejoindre la France libre.

Vendredi 18 juin, le Président de la République se rendra à Londres aux côtés des derniers valeureux acteurs de cette histoire. Avec le Premier ministre britannique, ils rendront hommage au général de Gaulle et à ceux qui l'ont rejoint. Nous serons bien sûr le soir au Mont-Valérien.

Nous prolongerons bien au-delà de cette date du 18 juin les valeurs et l'esprit de l'appel, par de nombreux ouvrages récemment publiés et des films.

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

M. Hubert Falco, *secrétaire d'État*. L'esprit de ce message universel porté il y a soixante-dix ans, c'est celui de la liberté. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Maxime Gremetz. Applaudissez de Gaulle, au moins !

M. le président. Je vous en prie !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2352

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juin 2010